

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 59 (1921)  
**Heft:** 50

**Artikel:** Pè la municipalita  
**Autor:** Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-216820>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la  
PUBLICITAS  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

## ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS,  
pour 1922, recevront ce journal

## GRATUITEMENT

dès ce jour au 31 décembre prochain,  
en s'adressant à l'Administration, 9, Pré-du-Marché, Lausanne.



### DU CHAPEAU A LA MAIN

OLITTESSE, courtoisie, civilité, bienséance, urbanité, voici des mots qui ont un air de famille incontestable; mais ils ont aussi, en ce temps-ci, un petit goût de rance. Oh ! il n'y a pas de nenni. C'est ça ! Seuls, ceux dont la tête a blanchi sous les années savent encore la signification de ces mots et continuent des traditions auxquelles ils ont été initiés dès leur plus tendre enfance. Mais les jeunes ! Et allez donc ! Histoire ancienne que tout ça. Les temps ont changé :

*Vieux habits, vieux galons, inutile harangue !*

On dit qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Si, pourtant, il y quelque chose, quelque chose qui n'y est plus, devrait-on dire. Cette chose, c'est la disparition de la politesse.

Reviendra-t-il jamais, le bon temps où l'on se piquait de bonne éducation ? Hélas ! m'est avis qu'il est bien d'autres choses encore que nous ne reverrons plus. Il en faut faire notre deuil. C'est fichant, tout de même.

Ecoutez donc ce que disait, à ce même propos, un de nos confrères :

\* \* \*

De toutes parts, on se plaint que la jeunesse des écoles ne connaît ou ne pratique plus les règles élémentaires de la politesse. Les dames, dans la rue, sont bousculées, doivent descendre du trottoir pour faire place à des jeunes gens mal élevés. Il y a bien quelque chose à dire.

Les formes de la politesse varient d'un pays à l'autre. A côté de la question d'éducation, il y a l'habitude, le préjugé, la mode. En Allemagne, les hommes ont l'habitude de larges coups de chapeau, jusqu'à terre, comme autrefois, au temps du tricorne ou des vastes coiffures à plumes. Il y a, certes, quelque chose de théâtral dans ce geste, quelque chose d'affecté. Il est vrai qu'on peut ainsi nuancer le salut, en le faisant plus ou moins ample.

En Angleterre, les messieurs ont un geste exquis de la main, une sorte de salut amical, qui sait être poli sans familiarité, et qui remplace le coup de chapeau. Le pauvre chapeau ! à force d'être malmené par notre salutation un peu maniérée, il prend rapidement des formes douteuses ; il est maculé, déjeté et nous comprenons, à cet égard, la mode qui consiste à exhiber par tous les temps une chevelure lénine ou des nattes bien aplatis. C'est économique, soit, mais c'est laid.

Dans ce domaine, tout est dans la manière, dans le ton. Il suffit d'observer l'art avec lequel les dames arrivent à nuancer leur gracieux salut de la tête. Sans effort, elles savent être éloquentes, d'une amabilité souriante et d'une insolence exquise.

Nous, hommes, nous avons le monopole du lourd et du gauche. Et si nous nous avisons de supprimer

le geste classique, le coup de chapeau réglementaire, il s'agit immédiatement de faire preuve de goût et de mesure. Il est si facile d'affecter une certaine condescendance blessante, une supériorité distraite ou une familiarité déplacée. Ce qui nous manque le plus, c'est le naturel.

Le bon gros salut campagnard, dans sa rudesse et sa rondeur, nous repose souvent du salut compliqué du citadin.

Après tout, qu'importe la forme ! L'important, c'est de rester poli.

\* \* \*

Et puisque nous en sommes au « chapitre des chapeaux », c'est-à-dire des salutations, il est bien naturel de descendre un peu des hauteurs de l'occiput et de parler de la poignée de main, encore, chose incroyable, qu'elle soit d'usage moins ancien que le coup de chapeau.

\* \* \*

Il n'y a guère plus d'un siècle, paraît-il, que les gens se touchent la main en se saluant, dit un chroniqueur. Dans certains pays, on va même jusqu'à baisser la main de celui que l'on tient pour son supérieur.

Il est évident que le geste est plus gracieux que celui des nègres qui se frottent le nez en guise de salutation. Est-il plus hygiénique ?

Les hygiénistes affirment que la poignée de main est l'un des moyens les plus sûrs d'échanger des bâilles et de contracter des maladies.

On fait avec les doigts tant de gestes inconscients qu'on ne se rend pas compte de la somme de petites saletés dont on les recouvre. On se gratte dans les cheveux ; on se gratte le nez en son bout ou en son intérieur ; on se gratte un bouton, une pustule, une croute ; on passe les doigts dans sa moustache souvent humectée de salive ; on tâte sa bouche ; on se gratte les oreilles ; on se frotte un œil ; on palpe son mouchoir de poche ; on tient des pièces de monnaie, des billets de banque, toutes sortes d'objets qui ne sont pas désinfectés.

Et avec ces mêmes doigts, sans qu'on les ait lavés, on salue un ami, un passant dont les doigts ont aussi fait auparavant les mêmes gestes.

On prend chez le voisin des cultures microbiennes parfois dangereuses ; on ne se lave pas et, sur soi-même, on recommence les gestes inconscients ; on s'infecte sans le savoir. Et lorsqu'on a touché en quelques heures les mains de dix personnes qui en ont fait autant, on a sur ses doigts une colonie merveilleuse de bâilles.

A la vérité, le corps humain est résistant et ne prend pas toutes les maladies dont il porte les germes. Mais si l'on pouvait éviter de lui en inoculer quelques milliers en un jour, il ne s'en porterait pas plus mal !

C'est pourquoi nous ne sommes pas surpris d'apprendre qu'il s'est fondé à Paris une « Ligue contre la poignée de mains ».

Il va sans dire que les Ligues ne renoncent pas à tous les « shake hand ». Entre amis intimes, entre parents, il y a moins de méfiance.

Et le gant, pensez-vous, ne pourrait-il pas suffire à ceux qui craignent de s'infecter ? Le gant est un pis aller, souvent plus dangereux que la main nue.

Bref, la salutation... manuelle n'étant qu'une mode, cette mode passera un jour, mais ce ne sera pas demain.

Je vous la serre tout de même !



### PÈ LA MUNICIPALITA

**L**A on temps por tot, que l'a de ion de cllia monsu dái z'autro iâdzo que l'ant fê la Biblia, et que l'êtant dái tet fin finaud po dévenâ cein que lè dzein l'avant derriâ la titâ. « Lai a on temps po passâ pè lè man ào tire-mondo et on temps po passâ pè cllia ào croque-mort ; on temps po pliantâ et on temps po trê cein qu'on a pliantâ ; on temps po tyâ et on temps po guiré ; on temps po pliorâ et on temps po rire ; on temps po accouilli dái pierre et on temps po lè ramassâ ; on temps po embransi et on temps po fêre la potâ ; on temps po tsersti et on temps po pèdre ; on temps po dégourisi et on temps po retacounâ ; on temps po sè quaisi et on temps po sè boudâ ; on temps po caressi et on temps po sè boudâ ; on temps po la guerra et on temps po la pê. »

Se lâi avâi z'u dái vote de son temps, lo râi Samelon que l'a fê clli galé coupliet, l'arâi assebin marquâ : « On temps po nommâ dái municipau et on temps po lè dèguenautsi ».

\* \* \*

L'è stau dzor que l'a faliu votâ po lè municipau, que sant dan lè précaut de la comouna. Cllia que sant vegnâi sant pâo-tître bin conteint. Mâ n'arant pa rein qu'à lau sè promenâ, bin fricotâ et bâire quaque bon verro. Faut pas mau lè lau còrdre, l'ant prau de cassement de titâ et faut fêre benhîrâo po leu se l'attrapant de temps z'a autre quaque lètson. S'ein vayant dái poute dái iâdzo que lâi a et principalameint quand l'ant à eingrindzî avoué dái certaine femme que lâi a, et que l'ant onna tappa dui diablio et on boutafrou à pitâ avoué on avocat.

Dan, po ein reveni à cllia croûre fenne, on dzor la Municipalità de Bramafam vâi ein arrêvâ iena que l'etâi 'na tota serpa et retsaudâie quemet la piclietta de l'efnfe. L'etâi son second basquelion (*enfant illégitime*) et on l'avâi convoquâie po lâi fêre on pridzo pas pequâ dái vê. Lo syndico lâi fâ dinse :

— Attiutâde ! Vo z'ite onna fenna de rein dau tot de no z'aménâ tote lè z'annâfe on boute que n'a min de père. Et pu apri l'è adi no que no faut payi. L'è onna vergogne d'être dobedzî d'eintretenei tota cllia cassibraille. No voliein savâi ora à cô lè clli bouibo !

Et la serpa ne repond-te pas :

— A monsu lo syndico et à tota la Municipalità... du que l'è li que pâfe.

\* \* \*

On autre coup, l'etâi on autre fenna que revègnâi : onna roncanna que n'avâi jamé tot démandâ et mandâ. Volâive que la Municipalità lâi baillé de la matâire po sè fêre on gredon po la senanna. Et ie desâi :

— Et pu, vo séde, foudrâ m'ein mettre prau et pas mè frustrâ et mè tsauougnî. Sti an passâ, m'ein è pas pî restâ po mè fêre onna taille.

— Vo n'ai jamé tot de et tot relliama, que lâi

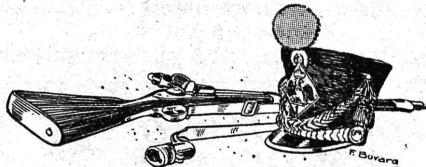
fâ on municipau que l'étai tot grindzo, vo foudrà vo conteintâ de cein qu'on vo baillera.

— Et pu, on porra bin mè baillî assebin on carro de courti, que repond onco la fenna. On ein a bin baillî à dâi z'autro que lâi a !

— Eh bin ! so fâ dinse lo mimo municipau, manquerai pe rein que cein ! Et dein ellî courti, qu'è-te que vo lâi pliantera, po l'amou d'au bon Dieu ?

— Dâi municipau, monsu, que repond la fenna, *ie* sant tant bon !

*Marc à Louis, du Conteure.*



### LA GUERRE SACREE

**N** de nos abonnés a l'obligeance de nous communiquer la version originelle du « Roulez, tambours » d'Amiel. On y trouvera quelques strophes qui ne sont guère connues.

\* \* \*

#### L'Alarme.

Rugis, tocsin ! pour la guerre sacrée !  
A l'étranger renvoyons ses défis;  
Aux armes tous ! Si ta perte est jurée,  
Suisse, on compta sans l'amour de tes fils !  
Debout ! vallon, plaine et montagne,  
Schwytz, Appenzell, Hassli, Tessin !  
L'ouragan noir vient d'Allemagne :  
Rugis, tocsin !

#### Le Départ.

Roulez, tambours ! Pour couvrir la frontière,  
Aux bords du Rhin, guidez-nous au combat !  
Battez-gaiement une marche guerrière ;  
Dans nos cantons chaque enfant naît soldat.  
Faisant bondir le cœur des braves,  
Rappelez-vous les anciens jours ;  
Nos monts jamais n'ont vu d'esclaves !  
Roulez, tambours !

#### Au Bivouac.

Sonnez, clairons ! Le grand fleuve, en son ombre,  
De nos bivouacs a réfléchi les feux.  
Chez nous, là-bas, sans doute, en la nuit sombre,  
Au ciel, pour nous, ont monté bien des vœux.  
Oui, nous veillons sur toi, Patrie !  
Remparts vivants, nous te couvrons !  
Dieu voit qui veille, entend qui prie ;  
Sonnez, clairons !

#### En Ligne.

Flottez, drapeaux, étendards héroïques,  
Où nos aieux ont inscrit maint beau nom,  
Astres de gloire, au ciel des Républiques :  
Sempach, Nefels et St-Jacque et Grandson  
Sous vos couleurs, saintes bannières,  
Ont combattu tous nos héros ;  
Les fils seront dignes des pères !  
Flottez, drapeaux !

#### Au Feu.

Tonnez, canons ! Voici la rouge aurore !  
Au champ d'honneur, les moisssons vont s'ouvrir !  
Jusqu'à la nuit, fauchez, fauchez encore !  
O noirs faucheurs, s'arrêter c'est mourir !  
Hourrah ! poussons le cri de guerre,  
Et puis chargeons et foudroyons !  
Pour voix la foudre a le tonnerre !  
Tonnez, canons !

#### Te Deum.

Aigles du ciel, témoins de notre gloire,  
A nos cités, portez-en les signaux !  
Aux quatre vents, de nos cris de victoire,  
Prompts messagers, dispersez les échos !  
Salut, grands monts, terre affranchie,  
D'un peuple fier sublime autel !  
Pour Dieu seul notre genou plie,  
Aigles du ciel !

#### Les Adieux.

Cloches du soir, sonnez dans les vallées,  
Au bord des lacs, sur le penchant des monts :  
Comme un encens aux voûtes étoilées,  
Faîtes monter vos tintements profonds !  
Pour qui tomba, cloches aimées,  
Plein de vaillance et plein d'espoir,  
Implorez le Dieu des armées,  
Cloches du soir !

13 janvier 1857.

H.-F. Amiel.

#### UN RECUEIL MANUSCRIT DE L'ARCHIVISTE BARON

(Suite.)

Hélas ! depuis lors... que de larmes, que de cris, que d'épouvantes ! Heureusement, nous retombons dans le rose, avec les pages consacrées au golfe de Cully et à Vevey.

Assis auprès du monument élevé à la mémoire de Davel, « admirez ces sites à la fois riants et imposants, dont on ne retrouve guère de pareils que sur les rives si vantées des contrées maritimes de la Provence, de l'Italie et de la Grèce ; puis, convenez avec franchise que le Vaudois aussi est, sous ce rapport encore, des plus favorisé ».

On a retrouvé, à Cully, en 1818, les ruines d'un temple élevé à Bacchus ; à Treytorrens, une figurine de bacchante en bronze, acquise par M. Rod. Tissot, à Moudon ; même une villa romaine, une chambre de bain.

En parlant de Vevey :

« Rues bien percées, généralement droites, larges et propres, bordées de maisons particulières d'une élégante simplicité ».

Nous voici sur la terrasse de St. Martin :

« Quelle plus belle préparation à célébrer, dans ce temple, les louanges de Dieu, créateur et conservateur de l'Univers, que celle de venir, dans une belle matinée d'un dimanche d'été, au son de ces cloches harmonieuses, admirer ici ses ouvrages et méditer sa parole... O vous, âmes sensibles, disposées aux impressions d'une douce mélancolie, allez à cette terrasse... »

De ces quelques traits, non dépourvus de grâce, plus d'une ville pourrait être jalouse :

« La population de Vevey qui, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, était de 3000 âmes, s'est peu à peu augmentée... Le sang y est généralement beau, ce qui est dû à la salubrité d'un air tempéré et à l'introduction de la vaccine. Le chevalier de Boufflers disait, en parlant des Veveyens :

— Sur trente ou quarante jeunes femmes ou filles, il n'y en a pas quatre de laides. »

On passe ensuite au vert :

« Mon bon La Tour,  
Sois mes amours,  
Toujours. »

C'est Baron qui pastiche Chateaubriand et Curtat : La Tour de Peilz est son lieu natal (1788). Ce n'est pas sans regret qu'il le quitte, en 1807. Il faudrait reproduire tout entier ce délicieux petit chapitre consacré à l'amour du lieu où l'on vit ses premières années, où il n'y a guère d'ombre au tableau :

« Définitivement fixé à Lausanne, je ne saurais plus, à mon âge déjà avancé, franchir les quatre lieues qui nous séparent, mon bon La Tour, pour aller passer paisiblement le dimanche dans tes murs et même, deux ou trois fois par année, y rester plusieurs jours consécutifs. Je ne saurais plus, à mon âge déjà avancé, faire une telle promenade, bien que, depuis 46 ans, la route de Lavaux ait été sensiblement raccourcie par les nombreux redressements qui y ont été faits, et que, depuis 30 ans surtout, il y ait grande concurrence de voitures de tout genre, sans parler des bateaux à vapeur qui, pendant les deux tiers de l'année, sillonnent plusieurs fois et en tous sens les ondes azurées et magnifiques du Léman. On nous promet, de plus, un chemin de fer qui abrégerait la distance à tel point que, rigoureusement parlant, je pourrais, tout en exerçant à Lausanne mes fonctions, me rendre chaque soir dans tes murs, mon bon La Tour ! quitte à repartir pour le chef-lieu le lendemain matin ; le trajet se ferait en trente minutes ; c'est bien engageant, mais, pour réaliser la chose, il faudrait que mes moyens fussent en proportion avec la dépense. »

Quelle instructive résignation ! Il est vrai qu'un homme, qui aime ses bouquins, se contente facilement de faire des voyages instructifs... autour de sa chambre, à la façon de Xavier de Maistre, auteur vieillot à relire, je vous prie, si vous avez besoin d'un calmant.

Et ainsi de suite. Le rose reprend avec Montreux « qui avait été formé en commune et en paroisse sous les rois de la Bourgogne-Transjurane ; l'empereur Conrad II dit le Salique le céda à titre de franc-fief à l'évêque de Sion et au XI<sup>e</sup> siècle, *Mustrix* devint un vidomat... »

On voit que Baron se souvient qu'il est archiviste. Ces pages manuscrites, écrites sans prétention, rendent réellement hommage à la patrie que veut chanter l'auteur en remontant dans la nuit des temps.

(A suivre.)

L. Mogeon.

**BOUT-A-BOUT.** — Un paysan est cité en tribunal pour avoir tué le chien de son voisin. L'accusé raconte qu'en revenant des champs sa fourche américaine sur l'épaule, le chien s'est jeté sur lui.

**Le paysan :** Ma foi, je me suis défendu comme j'ai pu. Le chien était comme enragé et il m'aurait déchiqueté...

**Le Président :** Oui, je comprends, mais vous n'étiez pas obligé de tuer le chien, qui était un bon chien de garde. Vous auriez dû le chasser, l'effrayer, et non lui enfoncez les dents de la fourche dans la tête. Par exemple, vous auriez pu vous servir de l'autre bout de votre fourche...

**Le paysan :** Je regrette, Monsieur le Président, mais le chien ne me venait pas contre avec... l'autre bout !

L'accusé a été acquitté !

#### PARLER NEUCHATELOIS ET SUISSE ROMAND

**N**ES personnes qui ont souscrit au *Dictionnaire historique du Parler neuchâtelois et suisse romand* attendaient avec impatience le deuxième fascicule de cette publication. Il vient de paraître, et offre, dans ses cinquante pages, une mine riche de renseignements historiques, étymologiques, linguistiques, etc. Les savants puiseront des renseignements précieux et les amoureux de notre vieux langage romand trouveront toute l'explication de nos savoureux vaudoisismes dans le dictionnaire de M. Pierrehumbert, lequel fait une large part aux locutions vaudoises.

Nous y voyons entr'autres que l'expression : *être de Berne* remonte à 1798, au temps du régime bernois déchu, alors que les partisans de ce régime s'efforçaient de prouver aux Vaudois combien il était avantageux pour eux « d'être de Berne » ; chose curieuse, cette expression est connue dans le pays de Montbéliard.

Nous employons le mot « bon » à tort surtout et à travers : il fait *bon* chaud ; il fait *bon* frais ; on y va à *de bon* ; on joue à *de bon* ; qu'est-ce qu'il dit *de bon*, Frédéric ? Oh ! là, *tout de bon* ; on a *bon* temps lorsqu'on fait facilement quelque chose ; on aurait aussi *bon temps* de passer par la route, le sentier ne vaut rien ; on a attendu un *bon* moment ; on a eu ça *bon* marché ; on s'est levé à *bonne heure*.

Nous ne pouvons relever toutes les expressions pittoresques de l'ouvrage de M. Pierrehumbert, mais, puisque nous sommes au mot « bon », terminons avec « bonne » que nous trouvons dans : il donne le bras à sa *bonne amie* ; il est tout à la *bonne* ; on est de *bonne* (humeur) ; le patron n'est pas de *bonne* aujourd'hui.

Je regrette de ne pouvoir vous parler des *brandons*, des *brecis*, des *brecets*, des *bracelets*, des *cafornets* et des *caions*.

Si l'histoire de ces mots vous intéresse, souscrivez à l'ouvrage pendant qu'il en est temps, chez Attiger, éditeur à Neuchâtel.

Mérine.

**HAUTEFORT.** — Par *Ad. Villemard*. — Editions « Spes », Lausanne. Fr. 3.75.

Au nombre des ouvrages captivants et bien de « chez nous », rappelons le livre de notre collaborateur, Ad. Villemard, paru l'an dernier et dont le succès n'est pas épousé. Cette histoire fait surtout le bonheur de la jeunesse romande.